



Signataire : Isabel Jan-Hess

Date de dépôt : 29 septembre 2026

Question écrite

Qu'est-il proposé aujourd'hui dans les écoles genevoises en termes de sensibilisation au harcèlement et aux agressions liés au genre et à l'orientation sexuelle ?

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers d'Etat,

Selon l'étude « *Diversité, discrimination et violence : Quel vécu dans les écoles genevoises ?* » réalisée par le département de l'instruction publique (DIP), 16% des élèves de l'école primaire et un peu plus de 14% des élèves du secondaire I et II déclarent être souvent victimes de discriminations et de harcèlement liés à leur apparence physique.

L'apparence physique constitue le **premier facteur de discrimination et de moqueries** au sein des établissements scolaires genevois, devançant le racisme ou la xénophobie.

- **A l'école primaire : 16%** des élèves affirment être régulièrement ciblés en raison de leur physique. Une période où le sentiment général de discrimination est le plus fort (seul un enfant sur cinq dit n'en avoir jamais souffert).
- **Au cycle d'orientation (secondaire I) :** Près de **14%** des jeunes rapportent ces attaques de manière récurrente.
- **Au postobligatoire (secondaire II) :** La proportion reste stable à un peu plus de **14%**.

Selon ce même rapport, à Genève, le harcèlement ou les discriminations explicitement liés au genre et à l'orientation sexuelle touchent plus de 12% des élèves du primaire et du secondaire.

- **Discriminations liées au genre : Plus de 12%** des élèves du primaire et du secondaire II indiquent avoir été les cibles de discriminations liées au genre une ou deux fois. Cette proportion est particulièrement marquée chez les plus jeunes (primaire) et les plus âgés (fin du secondaire).
- **Orientation sexuelle : Plus de 25% (un quart)** des élèves affirment avoir déjà subi des remarques, moqueries ou insultes liées à leur orientation sexuelle (réelle ou présumée), dont **8%** de manière fréquente.
- **Climat global :** Le genre reste un facteur d'inégalité fort. De manière générale, **les filles rapportent nettement plus de traitements inégaux** et de discriminations au cours de leur scolarité que les garçons.

Face à cette réalité, je me permets de vous poser ces questions :

Enseignant.e.s et encadrant.e.s :

- Est-ce que les enseignants du primaire bénéficient de formations spécifiques afin d'avoir des outils pour gérer, prévenir et suivre ces situations ?
- Est-ce que les enseignants du secondaire bénéficient de formations spécifiques afin d'avoir des outils pour gérer, prévenir et suivre ces situations ?
- Est-ce que les enseignants du secondaire 2 bénéficient de formations spécifiques afin d'avoir des outils pour gérer, prévenir et suivre ces situations ?

Si oui à l'une ou à plusieurs des questions ci-dessus :

- A quelle fréquence sont dispensées ces formations ? (Chaque année ? Combien d'heures ?...)
- Qui sont les intervenants ?
- Ces formations sont-elles obligatoires, facultatives ou à la demande des écoles, lors d'une situation problématique ?
- Ces formations/sensibilisations sont-elles proposées à tou.te.s les enseignant.e.s ?
 - Sinon, sur quels critères sont choisies les écoles qui bénéficient de ces formations/sensibilisations ?
- Ces formations sont-elles proposées aussi aux autres intervenant.es dans les écoles (directeur.trice.s, doyen.ne.s, maître.sse.s de disciplines

artistiques et sportives, maître.sse.s socioprofessionnels, éducateur.trice.s, psychologues, conseiller.ère.s, sociales et scolaires...) ?

Elèves :

- Est-ce que les élèves du primaire bénéficient de sensibilisations spécifiques ?
- Est-ce que les élèves du secondaire bénéficient de sensibilisations spécifiques ?
- Est-ce que les élèves du secondaire 2 bénéficient de sensibilisations spécifiques ?
- A quelle fréquence ? (Chaque année ? Combien d'heures ?...)
- Qui sont les intervenant.es (enseignant.e.s, personnel encadrant, intervenant.e.s externes) ?

Para et périscolaire :

- Est-ce que les encadrant.e.s de services péri et parascolaires bénéficient de formations spécifiques afin d'avoir des outils pour gérer, prévenir et suivre ces situations ? (Maisons de quartier, parascolaire, centre de loisirs ?)
- Si oui, qui sont les intervenant.e.s (enseignants, personnel encadrant, intervenant.e.s externes) ?